



COMMUNIQUE DE PRESSE

Publié le 5 décembre 2021

Le Syndicat des Entrepreneurs de la Filière Déchet de nouveau reconnu officiellement Syndicat professionnel représentatif

Pour la deuxième fois, depuis la réforme de la représentativité patronale de 2014, l'audience des organisations d'employeurs a été mesurée au niveau des branches professionnelles cette année. Le SNEFiD a été confirmé organisation patronale représentative par arrêté du Ministère du Travail du 6 octobre dernier, publié le 28 novembre au Journal officiel. Notre Syndicat conforte ainsi sa position au sein de la branche des Activités du Déchet avec une forte progression du nombre de salariés représentés, passant de 18,36 % en 2017 à 28,3 %.

Avec ce renouvellement, le SNEFiD consolide sa place et fait ainsi la preuve de son dynamisme et son implication au sein de la Filière des Activités du Déchet.

Alexis HUBERT, Président du SNEFiD depuis 2019, se félicite de cette reconnaissance renouvelée et ajoute « *Il est important qu'au sein de cette branche, les entreprises de taille intermédiaire, les PME et les TPE puissent être représentées et ainsi, faire valoir leurs positions et leurs valeurs* ».

Plus globalement, le Conseil d'administration du SNEFiD souligne qu'il s'agit également de la reconnaissance du travail réalisé par l'équipe du Syndicat et l'implication des entrepreneurs !

Contact Presse – Guénola GASCOIN • guenola.gascoin@snefid.fr • 01.84.85.13.73

A propos du SNEFiD

Le syndicat national des entrepreneurs de la filière Déchet (SNEFiD) rassemble 65 entreprises indépendantes représentant plus de 26 000 collaborateurs dans toute la France. Le SNEFiD agit pour améliorer le tri et la valorisation des matières recyclables, pour préserver les emplois d'avenir et innover vers un service de proximité de qualité.

Retrouvez-nous sur www.entrepreneursdudechet.fr